PSYCHOLOGIE
Sociétés et Humanités
Université de Paris

Création et évolution de l'Institut de Psychologie de Paris

Par Serge Nicolas, Professeur de Psychologie expérimentale et Histoire de la Psychologie

L'institut de psychologie est né dans le contexte de la création dans la France d'après-guerre des instituts d'université (31 juillet 1920). L'annonce quelques mois plus tôt de la création prochaine de ces instituts destinés aux recherches scientifiques et aux applications pratiques, va constituer un événement déclencheur pour proposer des formations spécifiques en psychologie scientifique. L'organisation pratique des études de psychologie scientifique avait déjà été souhaitée par le jeune Henri Piéron (1881-1964) qui était en charge du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne depuis 1912. Elle avait ensuite été relayée par les professeurs de psychologie de la Sorbonne en 1919-1920, notamment par Georges Dumas (1866-1946) et Henri Delacroix (1873-1937). Dès décembre 1919, dans le contexte de la fondation prochaine des instituts d'université, Dumas informe le ministère du désir d'organiser « des études de psychologie à l'Université de Paris sur le type des départements adoptés par les universités américaines. Nous désirerions former un département de psychologie dans lequel nous nous distribuerions le travail de la façon suivante : Psychologie expérimentale et comparée (Pierre Janet), Psychologie expérimentale et pathologique (Georges Dumas), Psychologie générale (Henri Delacroix), Psychologie animale et comparée (Etienne Rabaud), psychologie physiologique (Henri Piéron). Nous nous entendrions pour qu'en un an de présence à l'Université, un étudiant put suivre un cours complet de psychologie et au besoin passer un examen et soutenir une thèse qui serait le témoignage des études faites » (AN 20010498/189). Les événements vont ensuite s'accélérer puisqu'un projet de création et d'organisation d'un Institut de psychologie est exposé par Henri Delacroix au Conseil de l'Université de Paris lors des séances des 25 juin et 19 juillet 1920. Il était ainsi spécifié que l'institut de psychologie de Paris ainsi envisagé : 1° devrait comporter des enseignements théoriques et pratiques relatifs aux diverses branches des sciences psychologiques : psychologie générale, physiologique, expérimentale, pathologique et comparée ; 2° serait administré par un Conseil composé de trois représentants[1] des Conseils de l'Université de Paris et de cinq professeurs[2].

Avant même sa fondation officielle, le quotidien[3] "Le Temps" du lundi 13 septembre 1920[4] annonce la création d'un Institut de psychologie à l'Université de Paris, commun aux facultés des Lettres et des

[1] [Ferdinand Brunot (1860-1938), doyen de la Faculté des Lettres ; Marin Molliard (1866-1944), doyen de la Faculté des Sciences ; Gustave Lanson (1857-1934), directeur de l'ENS]

[2] [Henri Delacroix, professeur de psychologie à la Faculté des Lettres ; Georges Dumas, professeur de psychologie expérimentale à la faculté des Lettres ; Pierre Janet, professeur de psychologie expérimentale et comparée au Collège de France ; Henri Piéron, directeur du laboratoire de psychologie physiologique de l'EPHE à la Sorbonne ; Etienne Rabaud, professeur adjoint, chargé de cours de biologie expérimentale à la Faculté des Sciences]

[3] (60e année, n° 21593, p. 2)

[4] Article du quotidien *Le Temps* : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k244132j.item

- 13 septembre 1920 -

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Fondation d'un institut de psychologie à l'université de Paris

L'université de Paris vient de décider la fondation d'un institut de psychologie, qui sera administré par un conseil directeur composé des cinq professeurs de l'institut : MM. H. Delacroix, G. Dumas, P. Janet, H. Piéron, Etienne Rabaud et des doyens de la faculté des lettres et de la faculté des sciences, M. Ferdinand Brunot et François Houssay.

L'institut assurera des enseignements théoriques et pratiques de psychologie générale, physiologique, expérimentale, pathologique et comparée.

Sciences, dont le siège serait situé à la Sorbonne. Delacroix sera la cheville ouvrière de la fondation de l'Institut de psychologie de Paris. En qualité de secrétaire du Conseil de l'Université de Paris, il ne cesse de solliciter les autorités compétentes pour qu'il soit reconnu officiellement le plus vite possible pour une ouverture prévue à la fin de l'année 1920. C'est le 3 novembre 1920 que le Conseil de l'Université de Paris[5] approuve officiellement dans son article 1er la création de l'Institut de Psychologie et stipule que l'enseignement comprendra des cours, des conférences, des travaux et exercices pratiques. L'Institut de psychologie commença à fonctionner dès décembre 1920 avant même la publication du décret[6] officiel de sa fondation (11 janvier 1921) et de l'arrêté[7] (27 janvier 1921) spécifiant l'organisation de l'enseignement, les conditions d'entrée et d'examens.

L'Institut de Psychologie regroupait désormais tout l'enseignement supérieur public de psychologie à Paris. L'objectif était d'enseigner la psychologie théorique et appliquée et de favoriser les recherches dans ces domaines. Du point de vue pratique, il rassemble les grandes figures de la psychologie parisienne qui appartiennent à différentes institutions (Faculté des lettres de Paris, Faculté des sciences de Paris, Collège de France, EPHE) et coordonne leurs enseignements tout en créant des cours nouveaux de nature théorique et pratique. Les plus grands noms de la psychologie française vont ainsi enseigner à l'Institut durant plusieurs décennies. Piéron est celui qui va le plus s'impliquer personnellement pour assurer le succès de l'Institut de psychologie dans l'entre-deux guerres. Plusieurs formations diplômantes seront proposées aux étudiants au cours de l'entre-deux guerres : psychologie générale (1920-1921), psychologie pédagogique (1920-1921), psychologie appliquée (1921-1922). Après plus d'un an de fonctionnement, Piéron écrit dans son premier rapport : « L'Institut de Psychologie a eu un incontestable succès. Il a apporté à l'Université de Paris, comblant ainsi une réelle lacune, cinq enseignements nouveaux (de psychologie physiologique, de psychologie animale, de pédagogie expérimentale, de psychologie appliquée à l'éducation, et de psychotechnique). Entre 1920 et 1940, l'Institut aura décerné 273 diplômes dont 33 en psychologie générale, 130 en psychologie pédagogique et près de 100 en psychologie appliquée. Après la seconde guerre mondiale des liens forts en termes de formation et d'enseignement vont se tisser entre la licence de psychologie (créée en 1947) et l'Institut de psychologie. Certains cours étaient communs aux Facultés et à l'Institut, d'autres spécifiques à l'Institut. Le nombre de diplômes va augmenter au cours des années puisqu'un nouveau diplôme de psychologie pathologique pour la formation des cliniciens va être mis en place en 1948 et un nouveau diplôme de psychologie sociale sera proposé en 1951. Ainsi, le patronage de

L'institut de pédagogie de la faculté des lettres, fondé l'année dernière, est rattaché à l'institut de psychologie de l'université, dont il devient la section pédagogique, et deux autres sections d'applications y doivent être également organisées une section technique d'applications générales et une section d'orientation et de sélection professionnelles.
Le titre d'élève diplômé de l'institut de psychologie de l'université de Paris pourra être décerné aux étudiants justifiant d'une scolarité de deux semestres, qui auront suivi avec assiduité trois des enseignements principaux, théoriques et pratiques de l'institut, et subi avec succès des épreuves écrites, pratiques et orales, dont le programme leur sera communiqué.
En outre, des diplômes d'études spéciaux seront délivrés dans chacune des sections d'application. Enfin, des recherches pourront être poursuivies, sous la direction d'un des professeurs, dans les laboratoires de l'institut, en vue des diplômes d'études supérieures ou des doctorats universitaires de lettres et do sciences.
Les inscriptions seront reçues, à partir du 15 octobre, au bureau des renseignements de l'université de Paris, à la Sorbonne,

[5] In *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique*, vol. *109*, n° 2459, 5 février 1921, pp. 82-84.

[6] Par décret du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts daté du 11 janvier 1921 (publié au Journal Officiel du 19 janvier 1921) seront approuvées les délibérations des 19 juillet et 3 novembre 1920 du Conseil de l'Université de Paris portant la création officielle de l'Institut de Psychologie

[7] L'arrêté du 27 janvier 1921 (publié dans le Bulletin administratif de l'Instruction publique le 5 février 1921) approuve la délibération du Conseil de l'Université de Paris instituant un diplôme d'études psychologiques de cette université.

l'Institut s'élargit, c'est non seulement l'implication de la Faculté des lettres, de la Faculté des sciences, de l'EPHE et du Collège de France, mais il s'étend également à la Faculté de médecine (par la création du diplôme de psychologie pathologique) représentée au Conseil de l'Institut par Jean Delay (1907-1987).

Au cours des années d'après-guerre, les choses évoluent rapidement au plan administratif et pédagogique. Le décret du 13 juillet 1949 fera passer officiellement la durée des études de 1 à 2 ans pour obtenir le diplôme de l'Institut de psychologie. Dans le cadre de cette nouvelle organisation, il fut nécessaire d'élaborer de nouveaux programmes. Cette mise au point fut faite sous la direction de Piéron avec la collaboration de spécialistes pour chaque diplôme. La première année d'études préparatoires (psychologie générale : Lagache ; méthode des tests : Reuchlin ; psychophysiologie : Buser ; Statistiques : Faverge) fut confiée à la direction de Daniel Lagache (1903-1972). La création de cette année préparatoire va conduire à la disparition du diplôme de psychologie générale remplacé par le diplôme de psychologue expérimentale et comparée sous la direction de Paul Fraisse (1911-1996). Bonnardel sera chargé du diplôme de psychologie appliquée ; et Wallon du diplôme de psychologie pédagogique. En 1952, le Conseil directeur va proposer la nomination de trois directeurs : Delay (Faculté de médecine) ; Grassé (Faculté des sciences) ; Lagache (Faculté des lettres). En 1955, le baccalauréat est exigé à l'entrée de l'Institut de psychologie. En 1959, un examen d'entrée est institué la même année où l'Institut intègre les locaux du 28 rue Serpente (immeuble des Sociétés Savantes). En 1961, le diplôme de psychologie pédagogique est remplacé par les deux diplômes dit de psychologie scolaire et de psychopédagogie spéciale, conformément aux propositions du Conseil de Direction du 20 juin 1961, ratifiées par le décret du 24 juillet 1961. Paul Fraisse devient directeur de l'Institut de Psychologie. En 1967, la licence est exigée à l'entrée de l'Institut. C'est en 1969 que l'Institut de Psychologie devient une Unité d'Enseignement et de Recherche (UER) intégrée au système universitaire.

En 1971, l'Université René Descartes – Paris V est née de la réforme de l'Université de Paris dont les facultés disciplinaires (médecine, pharmacie, lettres et sciences humaines, sciences, droit) ont éclaté et ont été réparties entre les 8 universités créées à Paris. Au cours des années 1990, une fusion est opérée entre l'Institut et le cursus universitaire classique de psychologie. En 2020, l'Institut de Psychologie est l'UFR de Psychologie de la nouvelle Université de Paris.